

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN PROXIMITÉ INDUSTRIELLE ?

Atmo Hauts-de-France publie les résultats des mesures de la qualité de l'air à Mardyck.

Dans le cadre de son programme de surveillance de la qualité de l'air et en lien avec les établissements VERSALIS France et l'Établissement des Flandres (Total), l'Observatoire de l'Air a mis en place depuis 2008 une station de surveillance sur la commune de Mardyck, à proximité de ces industries.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, les concentrations des polluants suivants ont été mesurées : le dioxyde de soufre (SO₂), les oxydes d'azote (NO et NO₂), les particules PM10* et les BTEX (benzène, toluène, éthylbenzène et xylènes). Les résultats de mesures ont ensuite été comparés avec ceux des autres stations fixes les plus proches, de typologies variées.

Des valeurs réglementaires respectées

En 2016, les valeurs réglementaires ont été respectées pour les particules PM10*, le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote. Le secteur a bénéficié de bonnes conditions de dispersion qui s'explique par la proximité du bord de mer. Des épisodes de pollution, essentiellement liés aux particules PM10, ont toutefois été constatés sur le territoire, comme sur l'ensemble de la région.

Pour le benzène, le toluène, l'éthylbenzène et les xylènes (BTEX), les mesures ne sont pas représentatives en 2016, elles ne peuvent donc être comparées aux valeurs réglementaires.

Pour 70 % des mesures exploitables, l'influence des deux industries est observée, en particulier celle de Versalis sur les concentrations maximales. En effet, ces pics ont atteint des valeurs exceptionnellement élevées en fin d'année, liées au redémarrage de l'activité interrompue durant 2 mois. Les concentrations de BTEX, relevées lors de cette interruption d'activité, sont supérieures à zéro prouvent qu'il existe un bruit de fond, lié à d'autres sources de ce polluant sur le secteur.

La surveillance de la qualité de l'air se poursuit en 2017 en collaboration avec Versalis France. Les mêmes composés seront surveillés, notamment à l'aide d'un nouvel analyseur BTEX de dernière génération.

* Particules PM10 = particules en suspension dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres (<10 µm)

CONTACT

Céline DEROSIAUX
Mob. : 06 85 55 80 58
contact@atmo-hdf.fr

Atmo Hauts-de-France
55 place Rihour, 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30
www.atmo-hdf.fr

66

L'étude en chiffres

12 mois de mesures : du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2016

8 polluants surveillés

2008 : année d'installation de la
station de mesures à Mardyck

99



Station fixe installée dans la cour de l'école Pollet, rue de l'Eglise. ©AtmoHdF

Téléchargez le rapport d'étude complet :
[Rapport Mardyck](#)
sur www.atmo-hdf.fr (rubrique Publications)



Atmo Hauts-de-France, l'Observatoire de l'Air, surveille, informe, accompagne sur la qualité de l'air en Hauts-de-France. Il s'appuie sur une expertise de 40 ans pour répondre aux enjeux majeurs tels que la santé, le climat, l'aménagement du territoire, les transports, etc. Agréé par le Ministère en charge de l'Écologie et du Développement Durable et organisé sur les principes de collégialité et d'impartialité, Atmo Hauts-de-France développe son programme régional de surveillance de l'air 2017-2021, en lien avec les thématiques Santé, Climat et Énergie.